

1870 : Le Creusot en lutte



En janvier et mars 1870, Le Creusot est le théâtre de deux grèves. Elles s'inscrivent dans l'offensive ouvrière qui se généralise à la fin du Second Empire et se déroulent dans une entreprise type du capitalisme : celle des Schneider.

Le royaume Schneider

La famille Schneider est devenue sous le Second Empire une figure de proue du capitalisme industriel et de la grande bourgeoisie. Les frères Schneider sont au cœur du monde des affaires et de la politique. C'est en 1836 qu'ils achètent toutes les installations industrielles qui existent au Creusot, mines et usines. Ainsi, ils possèdent 280 hectares sur les 460 de la commune ! Avec les guerres du Second Empire, leur usine métallurgique progresse rapidement, grâce à la production d'armement, en plus de celle de rails, locomotives, bateaux à vapeur. En 1867, ils se lancent dans la fabrication de l'acier et étendent leurs domaines : achat de mines de fer et de charbon à Montchanin, La Machine. En 1836, ils employaient 1 700 ouvriers ; en 1889, 10 000. Bien sûr, leur chiffre d'affaires grimpe aussi : 10 millions en 1847 ; 35 millions en 1865.

Les Schneider, en bons patrons paternalistes, font aussi du social (caisse de prévoyance depuis 1838, logements ouvriers construits depuis 1860)... financé par l'exploitation de leurs ouvriers. La caisse de prévoyance est alimentée par une retenue de 2,5 % sur les salaires ; l'ouvrier locataire peut devenir propriétaire par le biais de nouvelles retenues sur le salaire. Ce que Schneider donne d'une main, il le reprend de l'autre. L'ouvrier est dans une dépendance quasi totale vis-à-vis de son employeur.

Les prétentions politiques des Schneider sont à la mesure de leur puissance sociale. En 1848 déjà, Eugène s'est activement occupé de l'organisation en Saône-et-Loire du Parti de l'ordre, union des grands aristocrates et de la bourgeoisie contre le « péril rouge »¹. Après le 2 décembre, ils jouent la carte de l'Empire : en 1854, Eugène est régent de la Banque de France ; il fonde le Comité des forges de France en 1881, regroupant le grand patronat, et devient vice-président du Paris-Lyon-Méditerranée (PLM), député de 1852 à 1870 et président du Corps législatif en 1867. Au Creusot, les Schneider tiennent la municipalité. En 1869 apparaît la première opposition ouverte à leur toute-puissance : un cercle d'études sociales regroupant des ouvriers, des artisans et des petits commerçants. Ce cercle soutiendra un candidat bourgeois libéral contre Schneider. Ce candidat obtint 800 voix au Creusot. Dans les deux mois suivants, Schneider renvoie 200 ouvriers suspectés d'avoir voté contre lui. Pour les Creusotins, le « régime Schneider » apparaît comme le fidèle reflet du régime impérial à l'échelle d'une ville de 25 000 habitants.

¹ Une liste démocrate-socialiste élue en entier aux législatives de mai 1849 avait obtenu 73 % des voix du Creusot. Un ouvrier de chez les Schneider avait été élu.

Le monde des ouvriers creusotins

Face aux Schneider, 10 000 ouvriers dont beaucoup sont venus du Morvan et de la Haute-Bourgogne pour trouver du travail – mais combien celui-ci est différent et sans cesse plus dur. Il n'est plus question (vers la fin de l'Empire) d'heures de travail « poreuses », c'est-à-dire coupées de repos, ou bien de séjours à la campagne pour les travaux agricoles. Les conditions de travail sont pénibles : femmes déchargeant le charbon ; journées de 12 heures pour les mineurs et les fondeurs. Un enquêteur favorable aux Schneider est obligé de constater au sujet de ces derniers : « Cet ouvrier est placé à la bouche d'un four d'où s'exhale une chaleur de 1 500°. Cette tâche, il ne la remplit pourtant qu'inondé de sueur et dévoré d'une soif ardente et, ce qui est plus triste à dire, en abrégant la durée de sa vie². » Quant aux mineurs, c'est pire encore : dans les mines de fer de Mazonay, « les galeries ont de 7 à 8 mètres de large sur 50 à 60 centimètres de haut. Deux mineurs côte à côte dans cet enfer travaillent couchés chacun sur un côté opposé, pour ne point se gêner mutuellement. On imagine facilement qu'une pareille situation pendant 10 heures par jour, souvent 12, est un véritable supplice, surtout lorsqu'il y a, comme c'est souvent le cas, 2 à 3 centimètres d'eau. Ce travail est d'autant plus meurtrier qu'en raison de l'humidité qui règne dans la galerie, les ouvriers ne peuvent se reposer quelques minutes sans ressentir des frissons ; il faut recommencer de frapper plus fort pour s'échauffer... Les déblayeurs sont aussi obligés de se mouvoir dans toutes les positions pour charger leurs petits wagonnets³.

Ce ne sont pas les salaires qui peuvent permettre aux ouvriers de reconstituer correctement leur force de travail (la consommation de viande est moindre au Creusot qu'à Paris). Bien au contraire, la direction diminue les salaires de plus de 10 % en 1850 et en 1858. C'est d'ailleurs consciemment que les salaires sont calculés au plus juste, comme l'explique un directeur de l'usine : « S'il est utile d'avoir des salaires suffisants, il est fort dangereux d'avoir des salaires exagérés. Or, avec une population immorale, il faut payer finalement non pas seulement la dépense du nécessaire, mais celle du superflu. Le budget du vice vient s'ajouter à celui de la famille, et c'est presque toujours qu'arrivent les mécontentements, les réclamations et les grèves. » Voilà donc la bonne recette patronale : enseigner la morale, payer au plus juste prix pour encourager la productivité et ainsi éviter les grèves. Il n'y a rien d'étonnant à constater que le niveau de vie des ouvriers creusotins a baissé de façon importante sous l'Empire. Ce ne sont plus les maigres avantages sociaux accordés par Schneider qui peuvent permettre ne serait-ce que son maintien ! C'est d'ailleurs sur le problème de la caisse de secours que les ouvriers vont engager la lutte.

La caisse de secours

Pour une entreprise de 10 000 travailleurs, le fonds de la caisse de secours s'élève à 450 000 francs (fin 1869) – dont plus de 400 000 francs constituent une réserve. Les cotisations obligatoires atteignent plus de 250 000 francs. Le budget décidé par les Schneider prévoit 40 000 à 50 000 francs aux écoles, 70 000 aux pharmaciens et aux médecins, 50 000 à 60 000 aux victimes du travail et 25 000... aux églises. Mais toute retraite est refusée aux vieillards et le bénéfice éventuel du secours est limité à six mois. Les doléances des ouvriers, qui réclament la gérance par eux-mêmes, apparaissent en décembre 1869. Quoi de plus juste que de diriger une caisse alimentée par le fruit de son propre travail ! Schneider permet alors de transférer l'administration de

² L'âge moyen de vie au Creusot est de vingt-quatre ans vers 1867 (trente-trois ans à Paris).

³ Jean-Baptiste Dumay, tourneur de vingt-sept ans, animateur du Cercle d'études sociales.

la caisse à un organisme élu, mais avant tout il veut un vote des ouvriers pour qu'ils décident de la réforme ou de la conservation de l'ancien système. Les ouvriers se réunissent trois fois : un premier comité de gestion, avec à sa tête un ajusteur, Adolphe Assi, est formé. Mi-janvier a lieu le référendum : 50 % des ouvriers s'abstiennent⁴ et la grande majorité des votants se prononce pour la gestion ouvrière. Beaucoup d'absentionnistes ont d'ailleurs refusé de voter, voulant montrer ainsi que cette gestion était un droit et n'avait pas à être un cadeau de la part de M. Schneider. Le 17 janvier, les divers ateliers élisent des délégués qui nomment Assi président d'un comité provisoire chargé de gérer la caisse. Il entreprend de la transformer en société de secours mutuel, conformément au décret de 1852 (de ce fait la caisse prendrait un tout autre caractère). C'est sans doute pour cette raison que Schneider décide de reprendre la situation en main. Le 19 au matin, Assi est congédié, ainsi que deux autres camarades. Tous ses camarades d'atelier ressortent avec lui et, la nouvelle connue, tous les ateliers cessent le travail.

La grève des métallurgistes

Les ouvriers des ateliers débrayent, se portent sur la forge, arrêtent les machines et marchent sur les mines. Le mouvement se généralise. S'engager dans une grève en plein hiver demande une grande détermination, les grévistes se retrouvant sans ressources pendant la plus dure période de l'année. Les grévistes sont pour la plupart des métallurgistes. Le comité provisoire présente ses revendications à la direction : 1) remise de la gestion de la caisse ; 2) annulation des renvois ; 3) renvoi d'un chef de service particulièrement haï.

Assi et une vingtaine de camarades se rendent auprès d'Henri Schneider (fils) qui subordonne toute discussion à la reprise du travail. Eugène Schneider, revenu en hâte de Paris, déclare « qu'il est libre d'employer qui il veut dans ses ateliers et qu'à la reprise des travaux un premier triage sera fait parmi les ouvriers..., qu'il lui est égal de fermer les portes de l'usine pendant un mois..., qu'il aime mieux voir éteindre tous les hauts fourneaux que céder à la pression ». Il oppose le lock-out à la grève. De plus, il reçoit sans difficulté du ministère de l'Intérieur toutes les troupes qu'il réclame : 3 000 fantassins, lanciers, gendarmes doivent converger vers Le Creusot depuis Lyon et Moulins. Le 21, à 7 heures du matin, musique en tête, deux régiments de ligne entrent dans les rues désertes de la ville du Creusot. Schneider a tous les moyens en main pour imposer la reprise ; il fait afficher un appel : « Demain samedi, le travail reprendra dans tous les ateliers... Les ouvriers, en rentrant immédiatement, prouveront le bon sens de la population. Des forces suffisantes protégeront au besoin la liberté du travail. » Le 22 janvier, plus d'une centaine d'ouvriers retournent au travail au milieu des patrouilles et des piquets militaires. Le comité provisoire songe à élargir les revendications : limitation de la journée de travail à 8 heures dans les mines et à 10 heures dans les ateliers ; augmentation des salaires et fin du travail aux pièces. Ces nouvelles revendications ne relancent pas le mouvement, d'autant que le poids de la grève pèse déjà sur les familles, qui n'ont ni réserves ni économies. L'effritement de la grève n'est pas freiné non plus par les preuves de sympathie des soldats vis-à-vis des ouvriers – quatre cavaliers sont arrêtés pour avoir déclaré que la cause des ouvriers était juste –, ni par le soutien de journaux comme *La Marseillaise* et l'action des sections de l'Internationale⁵. Avec l'annonce de poursuites judiciaires, un courant irrésistible pour la reprise apparaît.

⁴ 2 000 votes pour la remise de la caisse à une gestion ouvrière ; 540 pour le statu-quo ; le corps électoral étant réduit aux adultes masculins, il n'y avait que 4 800 électeurs inscrits.

⁵ *La Marseillaise*, journal de Rochefort, opposant républicain, et des sections de l'Internationale à Paris lancent une souscription en faveur des grévistes.

Dans la nuit du 22, une réunion de grévistes tente de faire repartir le mouvement chez les mineurs. Mais, le 24 janvier, la grève se termine ; pourtant l' « ordre » d'avant la grève ne se réinstalle pas au Creusot. Surtout qu'avec la presse – les grands journaux de Paris ont envoyé leurs reporters –, elle a eu un retentissement national. Assi, licencié mais libre, continue la lutte contre les Schneider.

La présence de l'Internationale

Le 26 janvier, au Corps législatif, Gambetta, à la demande de la section de l'Internationale de Marseille, interpelle le gouvernement sur l'envoi de troupes au Creusot. Le 27 janvier, les sections parisiennes de l'Internationale publient un retentissant manifeste : « Nous ne saurions trop protester contre la prétention bien singulière de ces gens qui, non contents de détenir toutes les forces économiques, veulent encore disposer, et disposent effectivement, de toutes les forces sociales (armée, police, tribunaux) pour le maintien de leurs iniques privilèges... En présence de ce fait, dans cet État qui livre à la misère ceux-là même qui ont produit l'immense accumulation de capitaux suffisants pour créer le bien-être physique et moral, nous avons cru devoir élever la voix... Nous venons féliciter nos frères du Creusot de leur calme revendication et de la dignité de leur attitude. » Schneider renvoie, suivant ses bons principes, une soixantaine d'ouvriers considérés comme meneurs. Assi se rend à Paris, entre en contact avec la chambre fédérale des sociétés ouvrières de Paris. Les liens entre la capitale et Le Creusot s'en trouvent renforcés. Rentré, Assi diffuse largement *La Marseillaise* et se réunit avec des ouvriers du Creusot au café Verneau. Une organisation ouvrière semble s'ébaucher ; avec le passage d'Eugène Varlin⁶, elle s'oriente vers une transformation en une section de l'Internationale.

La grève des mineurs

L'agitation ne s'est donc pas éteinte parmi les ouvriers quand, le 21 mars, les mineurs se mettent en grève. S'ils avaient suivi le mouvement de janvier, ceux-ci n'avaient pas présenté leurs propres revendications. Une baisse de salaire motive l'arrêt de travail. Tout de suite, une soixantaine de mineurs envahissent l'usine pour la faire débrayer, se heurtant aux employés. Les métallos ne cessent le travail que sous la pression ; les ateliers de construction et la nouvelle forge continuent de tourner. Dès le premier jour apparaît une faiblesse : le manque d'union entre métallurgistes et mineurs. Les 1 500 grévistes tenteront de faire éteindre les fours. La direction réagit rapidement ; le soir même, elle demande l'envoi de troupes. Le 23 mars, Schneider revient de Paris accompagné par trois régiments, tandis que les grévistes marchent sur les puits de Montchanin et font arrêter le travail dans les puits de la Société Schneider. La troupe, lancée à leur poursuite, arrête 14 grévistes. Des placards collés présentent les revendications : « Citoyens, pas de travail dans les mines à moins de 5 francs pour les mineurs, 3,70 francs pour les manœuvres, les chauffes et la caisse ! » Un comité de grève se forme, aussitôt décapité par les arrestations ; ses membres sont remplacés par des mineurs inconnus la veille encore. Cependant, le 28 mars, aux forges et aux ateliers, on reprend le travail ; même dans les mines, cette tendance apparaît. Mais le 31 déferle une nouvelle vague : vers 6 heures du soir, 600 mineurs, hommes et femmes, se rassemblent au puits des Moineaux pour s'opposer à la descente de l'équipe. Le lendemain, c'est la remontée au puits Chaptal qui s'effectue sous les

⁶ Eugène Varlin, ouvrier relieur, fait partie de la délégation ouvrière à l'exposition de Londres en 1862. Lors de la fondation de la Première Internationale (AIT), en 1864, il devint secrétaire de la section française. Au congrès de Genève (1866), il participa à la rédaction de ses statuts. Chef de bataillon de la Garde nationale, il prend part aux journées d'octobre 1870 : il est élu à l'Assemblée nationale en février 1871 ; il organise la résistance lors de la Semaine sanglante et est fusillé le 28 mai 1871.

huées des femmes et des enfants et, vers midi, 3 000 manifestants roulent des pierres dans les fosses du puits des Moineaux. Aux premiers jours d'avril, toutes les mines sont en grève. Un nouveau facteur est apparu dans le conflit : la détermination des grévistes. Leur comité envoie à la direction et à la presse une déclaration : « Les sous-signés, délégués mineurs formant le comité gréviste, déclarent, au nom de leur corporation, être en grève. Ils demandent une augmentation de salaire et une diminution des heures de travail : la journée de travail des mineurs de 8 heures : 5 francs ; que le chargement ne soit plus fait par eux ; qu'aux endroits où il tombe de l'eau, la journée ne puisse excéder 5 heures : 5 francs ; que le travail de la journée en réparation de puits ne soit que de 4 heures : 5 francs ; la journée des manœuvres, 8 heures : 3,80 francs ; la journée des enfants commençant à travailler, de 8 heures : 2,25 francs ; que tous les ouvriers reçoivent une chauffe de charbon par mois ; que tous les ouvriers incarcérés pour motif de la grève soient mis en liberté tout de suite et qu'aucun d'eux ne puissent être renvoyé de la mine sans le consentement de la commission, pris parmi les ouvriers ; la gérance de la caisse de secours par les ouvriers eux-mêmes. »

Schneider reçoit les délégués et leur fait connaître son refus total. La combativité des grévistes ne tombe pas, au contraire ; apprenant que quelques journaliers travaillent au dépôt de charbon, les femmes de mineurs s'y rendent en masse ; les gendarmes veulent les disperser, brutalisent et arrêtent l'une d'elles. Remplissant aussitôt leurs tabliers de pierres, elles délivrent la prisonnière. Le lendemain elles vont conspuer quelques mineurs qui descendent (surtout des vieillards) ; les gendarmes arrêtent trois d'entre elles ; aussitôt, se regroupant sur la voie, elles stoppent le train qui doit emmener les prisonnières à Autun obtiennent la libération de leurs camarades.

De nouveau, la presse s'est emparée du conflit. Laissons de côté les commentaires haineux du *Figaro*. *La Marseillaise* soutient ardemment les grévistes, d'autres également, tels *Paris-Journal*, *Le Progrès de Saône-et-Loire*, *Le Parlement* et *Le Rappel*, qui lance, le 30 mars, une souscription en faveur des familles des grévistes. Ces souscriptions permettent aux grévistes de tenir ; elles viennent de toute la France ; beaucoup d'ouvriers se sont engagés à verser une partie de leur salaire chaque semaine, comme ceux de Limoges ou les typographes de Paris. Toutes les sections de l'Internationale – françaises, belges, russes – recueillent des fonds pour les grèves du Creusot. Le 3 avril d'ailleurs, arrive le représentant de *La Marseillaise* et émissaire officiel des sections de l'Internationale de Paris, Benoit Malon⁷.

Le 5 avril, les délégués ouvriers décident d'organiser, avec autorisation du préfet, une réunion générale des mineurs. Schneider décide de ne pas s'y opposer. Cette réunion a lieu le 7 au soir, bien sûr sous la surveillance de la police. Le débat s'engage sur l'élargissement du comité et la durée du travail ; mais rien apparemment ne vient modifier les revendications. L'assemblée affirme la volonté de continuer la lutte dans l'union. C'est aussi ce jour que s'ouvre, à Autun, le procès de 25 grévistes devant le tribunal correctionnel. Le procureur, dans son réquisitoire, appelle à défendre la « Société menacée » : « Le Creusot est le centre ouvrier le plus heureux. Les salaires y sont plus élevés qu'à Épinac, Montceau-les-Mines. La défense le nie et m'oppose des statistiques : j'ai mieux qu'elle, j'ai la parole de l'honorable M. Schneider, et je m'y tiens !... Accusés, je vous le dis, vous ne représentez pas sur ces bancs la classe ouvrière que nous aimons, vous avez semé le désordre, vous êtes les instruments de l'émeute, vous avez attaqué la propriété, vous êtes les soldats de la révolution !... Pas

⁷ Ouvrier teinturier à Paris, il adhère à la Première Internationale et participe aux congrès de Genève et de Bâle (1868). Député de la Seine en février 1871, il vote contre la paix et démissionne. Cet élu au Comité central de la Commune se réfugie en Suisse après la Semaine sanglante.

de pitié pour ces oppresseurs... » Le verdict est proportionné à la peur de la bourgeoisie : 25 ans de prison pour les 25 accusés, dont une condamnation à 3 ans, quatre à 2 ans, quatre à 18 mois. Benoît Malon raconte : « Les condamnés seuls restent impassibles ; tout le monde se regarde ; bientôt les femmes, les mères de famille, éclatent en sanglots, demandant à grands cris qui nourrira leurs enfants... Le public sort indigné. Les femmes, elles, avec l'énergie du désespoir, refusent de sortir et poussent des cris plus déchirants que jamais... » Ce terrible verdict va peser dans les jours qui suivent ; il va atteindre le but fixé : effrayer et vaincre l'insurrection, comme le proclame le procureur général. Après un nouveau refus de Schneider, l'assemblée ouvrière vote la continuation de la grève, mais la plupart des ouvriers s'abstiennent. La pression patronale s'est encore accentuée entre-temps ; un comité de bienfaisance, contrôlé par la Société appelle les ménagères à venir chercher des bons de pain et de lard, signés du curé. En échange, il leur demande de pousser leurs maris à la reprise. Les élèves des écoles reçoivent comme sujet de rédaction : « La grève : qu'en dit-on à la maison ? » La pénurie de fonds, les dettes et la misère vont mettre fin à la grève. Le 15 avril, le comité se prononce officiellement : « Après 23 jours d'une lutte inégale, nous sommes vaincus. Nous vous invitons donc à retourner dans les puits. N'augmentez pas, par une plus longue absence au travail, la misère qui va résulter des condamnations prononcées et des nombreux renvois qui nous attendent... » Le comité de grève proclame également son adhésion à l'Internationale : « Notre cause a soulevé des sympathies universelles, nous en sommes fiers et, le cas échéant, nous saurons nous aussi pratiquer la fraternité ouvrière. En attendant, nous proclamons hautement notre adhésion à la grande Association internationale des travailleurs, cet espoir de l'avenir d'égalité. » Bien sûr, Schneider renvoie des ouvriers, plusieurs centaines, qui ne trouvent pas de travail dans le bassin de Blanzky ; les autres patrons, solidaires de Schneider, refusent de les employer. Voilà qui augmente encore la misère ouvrière. Des enfants « haves et nus mendient dans les cafés », les familles doivent 400 000 francs-or aux boulangers (l'équivalent de 400 tonnes de pain).

Donc, une seconde fois, la grève a échoué, du moins au niveau des revendications. Car, non seulement, il reste une organisation ouvrière permanente au Creusot, mais surtout l'attitude des ouvriers creusotins a changé. C'est ainsi que Malon écrit à un correspondant : « Je te prie de croire que cette province du Centre est relativement préparée à la République sociale... Quand les mineurs demandent s'il y a du nouveau à Paris, cela veut simplement dire : la République est-elle proclamée ? » Cela se concrétise lors du plébiscite impérial du 8 mai 1870. Au Creusot, il y a 4 000 « non » pour 1 800 « oui ». Un phénomène nouveau est aussi apparu à l'échelle du pays tout entier : la solidarité « démocrate et ouvrière ». Les grèves du Creusot ont donné le signal de la lutte sociale contre cet Empire qui prête ses troupes au patronat pour qu'il maintienne son ordre – l'exploitation –, qui soumet la justice à la volonté de M. Schneider.

Jean-Louis PANNÉ

Le Peuple français, n° 12, octobre-décembre 1973, pp. 22-25.

– À *contretemps* / Odradek - « Sous les pavés la grève » / juillet 2024 –
[<http://acontretemps.org/spip.php?article1063>]